

**l'Université Populaire
de la Krutenau
et
la Brasserie Restaurant
L'Ancienne Douane**

vous proposent

Rendez-Vous du Patrimoine

**Mercredi 18 avril 2018
à 20h**

avec

**Claude Schneider,
président du festival Stras'Orgues**

*Conversation animée
par Jean-François Kovar*



Université Populaire de la Krutenau
Maison des Associations
1A Place des Orphelins
67000 Strasbourg

universitepopulaire.krutenau@laposte.net
www.up-krutenau.com



**Date limite d'inscription
Lundi 16 avril 2018**

Inscriptions et règlement
par courriel auprès de
l'Université Populaire de la Krutenau

Tarif

32 euros : dîner, boissons et conférence

5 euros : adhésion à l'Université

Populaire obligatoire pour
les participants non adhérents

Brasserie Restaurant
L'Ancienne Douane
6 rue de la Douane
67000 STRASBOURG
03 88 15 78 78

**L'ANCIENNE
RESTAURANT
STRASBOURG DOUANE**

www.anciennedouane.fr
anciennedouane.rv@elior.com



A remettre ou renvoyer complétée et accompagnée du règlement
et d'une enveloppe timbrée à votre adresse pour toute inscription par voie postale.
 À U.P. Krutenau – Maison des Associations
 1A, place des Orphelins – 67000 STRASBOURG

Informations aux adhérents

Droit de rétractation du consommateur

En vertu des articles L121-18 à L121-20-2, L121-20-4, R121-1 et R121-1-1 du Code de consommation, le consommateur qui achète un bien ou une prestation de service à distance dispose d'un délai de 14 jours francs pour changer d'avis sur son achat.

S'il se rétracte, il n'a pas :

- à donner de motifs,
- ou à payer des pénalités.

Pour les prestations de services, le délai court à partir de l'acceptation de l'offre. Le jour qui sert de point de départ ne compte pas. Lorsque le délai s'achève un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

En cas de litige, c'est au consommateur de prouver qu'il a bien respecté le délai de rétractation légal. Il peut le faire par tout moyen.

Toutefois, le droit de rétractation n'existe pas pour les contrats qui portent sur des prestations de restauration et de loisirs, qui sont fournies à une date ou selon une périodicité déterminée (exemple : conférences, visites-conférences, cours de cuisine, dîners-conférences, etc.).

En cas d'usage du droit de rétractation, l'Université Populaire de la Krutenau doit rembourser le consommateur de la totalité des sommes versées, dans les meilleurs délais, **et au plus tard dans les 30 jours qui suivent la date de rétractation**. L'Université Populaire de la Krutenau peut aussi proposer un avoir ou un échange. Toutefois, le consommateur est libre de refuser et peut exiger le remboursement.

Délivrance d'une facture

Dès réception de votre règlement, nous vous adresserons une facture détaillée sur simple demande.

Remboursement

Les demandes de remboursement des auditeurs ne seront effectuées que selon les modalités suivantes :
 Elles sont de droit en cas de décès d'un proche ou en cas d'hospitalisation
 Elles sont laissées à l'appréciation du Président de l'Université Populaire de la Krutenau dans les autres cas.
 Une retenue de 20% sera alors appliquée

<p>Coordonnées</p> <p>Nom : Prénom :</p> <p>Adresse : Code postal : Ville :</p> <p>☐ : Portable :</p> <p>Courriel : Inscription et lettres capitales</p> <p>L'UP Krutenau vous informe que vos coordonnées ne seront pas diffusées à des tiers. Conformément à l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, vous pouvez en faire la demande au siège de l'association</p>	
<p>Adhésion</p> <p>Adhésion obligatoire annuelle : individuelle 5 € ☐ € ou familiale 10 € ☐ €</p> <p>Je soutiens l'UP Krutenau. Je fais un don de ☐ €</p> <p>L'adhésion est valable pour les programmes de l'UP Krutenau et de toutes ses antennes Pour une adhésion familiale, inscrire ci-après, les nom et prénom des autres membres : </p>	
<p>Inscription</p> <p>Inscription aux programmes suivants</p> <p>Tarif</p> <p>..... € € € € €</p>	
<p>Reservé à l'UP Krutenau Année : 2017-2018</p> <p>Saisie le : ☐ Remise carte adhérent ☐ Inscription liste de diffusions mails ☐ Inscription fichier membres ☐ Ref. P. :</p>	
<p>Montant total payé : €</p> <p>Mode de règlement : ☐ Numéraire ☐ Chèque l'UP Krutenau vérifie l'authenticité à accepter le règlement par carte bancaire</p> <p>☐ Je reconnais avoir pris connaissance du droit de rétractation offert aux consommateurs</p> <p>Date et Signature :</p>	